



## **Prix européen 2010 pour le renouveau villageois**

Distinction européenne pour le développement rural  
et le renouveau villageois

du

**Association européen pour le développement rural  
et le renouveau villageois**

sous le thème

**« Energie nouvelle pour une forte vie commune »**

Le 11<sup>e</sup> concours concernant le prix européen pour le renouveau villageois veut mettre en évidence toutes les activités et initiatives particulièrement remarquables et les primer en tenant compte de leur contexte économique et culturel. Le critère prioritaire consiste en ce que les mesures mises en place répondent à « l'idéal du développement rural et du renouveau villageois en Europe » et à l'esprit de l'agenda 21 local et qui sont entreprises dans le but de renforcer de manière durable l'avenir des espaces ruraux. La devise du concours « Energie nouvelle pour une forte vie commune » encourage les villages et les communautés rurales en Europe qui entreprennent avec de l'énergie nouvelle – au sens propre et au sens figuré – pour renforcer de façon décisive la potentialité économique, la qualité écologique et la cohésion sociale.

### **Critères de jugement**

#### **A. ORIENTATION ET STRATÉGIES**

1. Vision
2. Durabilité
3. Globalité

#### **B. METHODES**

1. Initiative propre et participation des citoyens.
2. Information et communication.
3. Accompagnement du processus par des experts/expertes.
4. Coopération et réseaux.

#### **C. CONTENUS**

1. Renforcement d'une agriculture et sylviculture respectueuse de l'environnement et du paysage culturel.
2. Maintien et développement d'établissements d'approvisionnement de proximité et de possibilités d'activités professionnelles typiques locales vues également sous l'angle de chaînes régionales de plus-value.
3. Gestion responsable des ressources et utilisation compatible avec l'environnement et avec les ressources naturelles des matières premières renouvelables.

4. Développement de l'habitat en respectant les contraintes économiques, écologiques et sociales.
5. Symbiose entre le bâti ancien à protéger et les bâtisses nouvelles de qualité.
6. Renforcement de l'identité et de la prise de conscience des habitants.
7. Création de structures sociales contemporaines et de qualités socioculturelles.
8. Promotion de l'égalité des chances de l'ensemble des générations, des nationalités, des minorités ainsi que des deux sexes à la vie économique, sociale et culturelle.

#### D. CONFORMITE DU THEME

##### **Prix**

1. Le vainqueur recevra le « Prix Européen 2010 pour le nouveau villageois ».
2. La distinction suivante qui pourra être décernée à plusieurs participants, est un « Prix Européen pour le nouveau villageois et pour le développement intégré, durable, conforme au thème et de qualité particulière ».
3. Les participants qui ont été cotés positivement dans la majeure partie des critères reçoivent un prix pour des réalisations remarquables dans plusieurs domaines de développement des villages.
4. Les participants qui ont été cotés positivement dans certains domaines du développement villageois obtiennent un prix pour quelques projets de développement particulièrement convaincants.

Les prix ne comportent pas de versement d'argent, mais sont décernés sous forme de plaquettes et de diplômes.

##### **Conditions de participation**

Une seule inscription par état, pays ou région, c.à.d. pour un village, une communauté de commune ou syndicat intercommunal, n'est possible. Toutefois le nombre de 20 000 habitants ne devrait pas être dépassé.

Peuvent participer au concours pour le nouveau villageois et le développement rural, les acteurs politiques compétents ou les conseillers/conseillères des états, pays ou régions, mais également des ONGs, si des requêtes d'inscription officielles ou d'autorités font défaut.

Le droit d'inscription est de :

- 550 € pour localités/communes/communauté de communes ou syndicats intercommunaux des pays membres, des pays ou région de l' Association européenne pour le développement rural et le nouveau villageois.
- 1700 € pour tous les autres candidats

Banque : Raiffeisenbank Niederösterreich-Wien

N° du compte 658 955

Code bancaire 32 000, resp.

IBAN AT62 3200 0000 0065 8955

BIC/SWIFT RLNWATWW

##### **Documentation pour la participation**

- Le formulaire d'inscription, digitalisé et imprimé; (à demander s.v.p. auprès de [info@clubnoe.at](mailto:info@clubnoe.at)). La version digitalisée est à produire sous forme d'un document WORD et devrait, si possible, ne pas comporter des parties graphiques d'envergure. Une version PDF-illustrée peut être jointe en complément.

- Au minimum 3 photos. Personnes, paysage, édifices munis de légendes. Si possible, aussi sous forme digitalisée (parties de textes en document –Word, images en tif, résolution minimum 300 dpi, grandeur totale 4MB par fichier-images), pour la presse et les publications de l'ARGE Landentwicklung und Dorferneuerung.
- Le(s) plan(s), photos, explications, graphiques, représentation de la situation initiale (avant) et terminale (après) servant à une meilleure compréhension et convenant comme matériel d'exposition, mais ne couvrant pas plus de deux panneaux de 90/120 cm. SVP pas des panneaux mais des rouleaux transportables. Si possible aussi en version digitalisée.
- Des pièces supplémentaires telles le plan d'occupation du sol et autres plans officiels, plan de développement villageois/communal, une carte de l'entité à l'échelle 1:50.000 ou 1:25.000 avec lignes de niveau et, si disponibles, des cartes historiques des notices de presse, des informations de fond, des films vidéo etc.

**L'ensemble de la documentation doit être envoyé dans le délai imparti à l'adresse suivante :**

Europäische ARGE Landentwicklung und Dorferneuerung  
 Betrifft : Europäischer Dorferneuerungspreis 2010  
 Bartensteingasse 4/16, A-1010 Wien  
 E-Mail : [info@clubnoe.at](mailto:info@clubnoe.at)

### **Dates**

8 février 2010:	Date ultime d'envoi du dossier de candidature
mars 2010:	1 <sup>ère</sup> réunion du jury
mai/juin 2010:	Visite des différents groupes de jury de toutes les localités les participantes
juin/juillet 2010:	2 <sup>ème</sup> réunion d'évaluation du jury, délibération
automne 2010:	remise du 11 <sup>e</sup> prix européen 2010 pour le renouvellement villageois à Sand in Taufers, Tyrol du Sud, Italie

### **Information**

- **Theres Friewald-Hofbauer**, directrice  
 Tel.: +43/1/533 84 01-14; Fax: +43/1/533 84 01-20;  
 E-Mail: [friewald@clubnoe.at](mailto:friewald@clubnoe.at)
- **Gabriele Gober**, secrétaire  
 Tel.: +43/1/533 84 01-10; Fax: +43/1/533 84 01-20;  
 E-Mail: [info@clubnoe.at](mailto:info@clubnoe.at)
- Internet: [www.landentwicklung.org](http://www.landentwicklung.org)